

Ils ont osé condamner Mladic, ce patriote, ce héros !

écrit par Christine Tasin | 24 novembre 2017

Les Serbes étaient menacés dans leur existence et leur culture, leur civilisation. Ils ont eu un défenseur acharné. Les salopards l'ont condamné. Son seul crime : il était patriote et déterminé tout faire, TOUT, pour sauver son pays et ses compatriotes. Il n'avait pas le choix. Ils l'ont condamné... Les ordures, de vrais paillassons.

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/11/23/97001-20171123FILWWW00185-mladic-la-russie-denonce-une-decision-partiale-et-antiserbe.php>

https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/mladic-condamne-une-claque-honteuse-infligee-au-peuple-serbe_1963163.html

Nous rappelons pour l'occasion un article publié il y a un an par Villeneuve

La République laïque est morte : aurons nous un Ratko Mladic qui s'élèvera ?

Dans un commentaire sous [l'article](#) comparant les peines prononcées contre un patriote distribuant des lardons et celle contre un imam ayant fraudé la CAF, Para d'Avant résume la situation :

LA JUSTICE ! Un milieu où il y aura pas mal d'épuration à faire...

OUI, et si l'épuration est bien menée il n'y aura plus aucun magistrat ni avocat. Rien de grave, on peut s'en passer. Après tout les tribunaux formés par des non professionnels comme les prud'hommes ou les tribunaux de commerce fonctionnent très bien.

Il faut bien comprendre que notre république est devenue une RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE. Il n'y a que la société civile qui n'est pas encore totalement islamisée.

L'affaire « des lardons » est significative. Elle ressuscite le délit de blasphème. En effet, comme l'a si brillamment [démontré](#) Maxime il ne peut y avoir de « violence

morale » en l'espèce. **Il ne reste donc plus comme motif de la décision que le délit de blasphème (encore une fois, il serait intéressant de connaître la religion des juges ou de leurs proches).**

Il faut noter, c'est un point capital, le peu de cas que font nos magistrats, qu'ils soient assis ou debout, de la loi. Ils condamnent systématiquement ceux qui s'opposent à l'islam. L'interprétation des lois pénales doit être restrictive. Même la loi Gayssot ne devrait pas trouver application en ce qui concerne la critique d'une religion et pourtant...cette loi sert de base à tous les despotismes et quand ce n'est pas la loi Gayssot les juges tordent le cou à la loi pénale générale par une interprétation insensée de celle-ci.

Certains croient encore au droit, personnellement il y a bien longtemps que je n'y crois plus. Le droit n'est que l'expression d'un rapport de force et vis à vis de l'islam, ce rapport est en notre défaveur. « LA JUSTICE » pour reprendre les mots de Para d'Avant n'existe pas. C'est une fiction. Un jugement n'est qu'un bout de papier simplement assorti de l'autorité de la chose jugée. Un jugement est un acte politique un point c'est tout.

Toutes nos institutions sont islamisées. »On » veut nous imposer cette religion islamique notamment par la distinction absurde de l'islam (= le nom) qui serait « bon » et de l'islam-isme qui serait « mauvais ». Seulement, la langue française est précise : « le suffixe -isme désigne une doctrine ».L'islam-iste, mot formé par le radical islam et le suffixe -iste, désigne « **le plus souvent un homme qui, de manière ou d' autre, s'occupe de l'objet désigné par le radical » (Grévisse)) donc un islamiste s'occupe de l'islam. CQFD ! L'islamiste est un musulman point !**

Pour en revenir à la justice, elle est laxiste avec les musulmans et plus sévère avec les non musulmans (cf article de Christine ci-dessus, nombreux exemples en ce sens). **Mais elle n'est pas la seule institution touchée, il y en a d'autres qui mériteraient « une épuration »** : L'Armée n'a pas défendu les Chrétiens du Mali et elle veut aussi « intégrer » les musulmans sans qu'ils perdent l'islam; L'École est clairement arabisée; La Police elle même est plus sévère avec les contrevenants au code de la route qu'avec les « Belphégors » qu'elle laisse divaguer tranquillement dans la ville malgré l'état d'urgence, d'ailleurs, combien de musulmans dans la police ? Pour se défendre , on ne peut compter que sur soi même.

Même l'Église est frappée : elle se vend, pour quelques subsides étatiques, à l'islam. Elle n'est même plus capable de défendre sa doctrine contre l'hérésie

musulmane.

Nos élus, eux aussi, tous pourris, sont incapables d'interdire l'enseignement islamique contra legem. (cf listes des 292 députés refusant l'interdiction des mosquées salafistes). Pire, tandis que les musulmans au nom et pour le compte de l'islam nous assassinent, car tous les terroristes sont musulmans et revendiquent leurs actes à l'aune de l'islam, la République, complètement désorientée, sans aucun sens des Valeurs Républicaines, récompense les instigateurs des crimes par une promesse de financement public (« instigateurs » : cf discours disséminés dans les mosquées salafistes (précision étant faite pour éviter un procès...) Merci Mr Gaysot !!!).

Les Herpès veulent financer par l'argent public le développement de l'islam contre la loi de 1905 ! Islam déjà financé illégalement par les lois Pasqua sur le halal. Bref, il est clair que la République laïque est morte, la République est morte. En plus, le totalitarisme européen à la solde du libéralisme économique, soutenu par l'Angleterre et l'Allemagne, gangrène notre démocratie en imposant via les traités et la CEDH l'islam chez nous ainsi que les migrants, rôdeurs et maraudeurs musulmans !

« Epurer » ? : Pour cette opération il faut le peuple. Je voulais écrire un article sur les conditions de la mobilisation populaire mais le temps me manque... Finalement, les soulèvements populaires, nécessaires pour épurer la justice, comme tu le souhaites, Para d'Avant et moi aussi je le souhaite, et réinstaurer la République sont rares. j'ai relevé au cours du XXème siècle seulement deux évènements de ce type : 1936, et la Libération en 1944/45.

A ce jour seul le peuple est encore propre et encore pas tout le peuple seulement les non-musulmans et il faut compter sur les islamo-collabos.

Cependant, qu'on le veuille ou non, la France est en guerre civile. Nous n'en sommes qu'au début. Pour l'instant sauf quelques islamo-lucides comme nous la majorité des Français n'y croit pas, ne veut pas y croire. Les Français ne veulent pas comprendre que « *partout où l'islam est minoritaire il veut tous les droits. Partout où il est majoritaire il refuse tous les droits aux autres* » (J. Ellul). Nous n'avons pas encore bu toute la « boisson amère » mais quand le calice sera fini alors il y aura les conditions nécessaires pour procéder à cette « épuration » de la justice et de nos institutions et peut-être même une épuration de la société civile...Aurons nous un [Ratko Mladić](#) qui s'élèvera ?

Ce qui est certain c'est que beaucoup de sang sera versé à cause de nos lâchetés ou plutôt à cause de la lâcheté de nos dirigeants et des islamo-collabos. C'est triste surtout lorsqu'on pense qu'il suffirait pour éviter le désastre d'interdire dès maintenant l'exercice de l'islam considéré non pas comme une religion mais comme un système politico-totalitaire incompatible avec notre civilisation et nos lois comme la Cour Européenne des Droits de l'Homme l'a démontré en 2001 et 2003. De décréter la perte de nationalité pour les vrais musulmans, ceux qui mettent le coran avant les lois de la République. De mettre en place une politique discriminatoire contre les mêmes musulmans (suppression des allocations). Au fond ce serait si simple, trop simple pour nos vendus qui se moquent du peuple, des Français, des Français de souche je veux dire.

Nous gagnerons cette guerre malgré tout car le véritable visage de l'islam finira par se voir. Quand la charia sera trop voyante, alors l'épuration aura lieu... En attendant, continuons notre travail d'information sur l'islam de france et n'oublions pas de voter comme il faut en 2017...

Villeneuve

<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/02/la-republique-laique-est-morte-aurons-nous-un-ratko-mladic-qui-selevera/>